

ASSOCIATION MEDQUAL

Association Loi 1901

Hôpital Saint Jacques

85 rue Saint Jacques

44093 NANTES CEDEX 01

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

A. BERNARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

32, rue de la Vrière

BP 44414

44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2010, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'association MEDQUAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 7 ;
- * La justification de mes appréciations ;
- * Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents qui vous ont été adressés ou mis à votre disposition sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 30 mars 2011



A. BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Association MEDQUAL
BILAN au 31 décembre 2010

ACTIF		PASSIF	
		2010	2009
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles			
		4 575,04	10 602,04
Amortissements		4 575,04	10 602,04
	Montant brut	-4 575,04	-10 602,04
	Montant net	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés			
Autres produits à recevoir		23 101,31	1 985,83
Valeurs mobilières de placement			
Livret		47 849,72	47 161,95
Banque		110 097,67	126 944,19
Caisse		65,01	119,00
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance		10 303,09	364,89
		191 416,80	176 575,86
CAPITAUX PROPRES			
Report à nouveau ou fonds associatif			9 287,77
Résultat de l'exercice		51 828,31	42 540,54
Provisions pour risques		741,71	130,00
Résultat sous contrôle de tiers financeur			
		52 570,02	51 958,31
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			
		61 065,68	89 461,74
DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sociales		56 275,35	24 024,41
Dettes fiscales		20 156,02	10 750,00
Autres dettes		1 239,83	381,40
		109,90	
COMPTES DE REGULARISATION			
		191 416,80	176 575,86

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

03 / 0 7

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ASSOCIATION MEDQUAL
COMPTE DE RESULTAT Analytique au 31/12/2010

05 / 0 7

CHARGES			PRODUITS		
	2010	2009		2010	2009
URCAM			URCAM		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats			Prestations de services	6 000,01	
Prestations de services	5 852,08	1 501,53	Subvention	160 000,00	160 000,00
Petit Matériel et Equipement		235,00	Subvention ARH 18/11/2009		1 985,83
Fournitures administratives	2 095,35	1 744,93	Inscription Journée du 18/11/2009	540,00	1 420,00
Services Extérieurs					
Location (Loyer CHU + charges)	5 438,00	5 771,00			
Entretien, réparations et maintenance	188,11	226,93			
Prime d'assurance	377,09	365,50			
Documentation	1 006,58	754,33			
Personnel détaché	72 701,94	63 147,43			
Frais de gestion (CHU)	6 088,70	5 757,05			
Honoraires commissaire aux comptes	3 453,46	3 369,74			
Annonces et insertions	100,00				
Cadeaux	49,99				
Dons		80,00			
Voyages et déplacements	1 623,67	695,44			
Missions	2 299,24	669,06			
Réceptions	3 399,79	3 131,18			
Frais postaux	317,96	372,69			
Service bancaires et assimilés	126,18	104,70			
Cotisations	262,00	72,00			
Impôts, taxes et versements assimilés					
Taxe sur les salaires	215,00				
Participation Formation	518,75	381,40			
Charges de personnel					
Rémunération du personnel	45 182,95	51 869,31			
Charges de sécurité sociale et prévoyance	15 439,86	20 913,58			
Charges de gestion courante					
Charges diverses de gestion courante	0,68	22,76			
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur		1 059,23			
Dotation aux provisions et amortissements					
Dotations aux amortissements		727,18			
Dotations aux provisions pour risques et charges		130,00			
TOTAL CHARGES URCAM	166 737,38	163 101,97	TOTAL RECETTES URCAM	167 824,42	163 523,92
Résultat de l'exercice URCAM	1 087,04	421,95	Résultat de l'exercice URCAM		
	167 824,42	163 523,92		167 824,42	163 523,92
BMR			BMR		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats			Prestations de services		
Fournitures consommables	5 332,02	2 682,46	Prestations de services	17 000,00	59 000,00
Frais de gestion CHU	899,90	2 065,00			
Autres services extérieurs					
Transport sur achat	155,19	404,06			
Voyages et déplacement	769,98				
Missions	1 486,98				
Impôts, taxes et versements assimilés					
Taxe sur les salaires	215,00				
Participation Formation	222,96				
Charges de personnel					
Rémunération du personnel	26 096,90	5 840,00			
Charges de sécurité sociale et prévoyance	10 217,13	2 505,70			
Dotation aux provisions et amortissements					
Engagements à réaliser sur ressources affectées	17 000,00	59 000,00			
TOTAL CHARGES BMR	62 396,06	72 497,22	REPRISES SUR PROVISIONS		
Résultat de l'exercice BMR	0,00	0,00	Report ressources non utilisées sur subventions	45 396,06	13 497,22
	62 396,06	72 497,22	TOTAL RECETTES BMR	62 396,06	72 497,22
FAQVS			FAQVS		
Autres services extérieurs			REPRISES SUR PROVISIONS		
Frais postaux			Report ressources non utilisées sur subventions		716,28
TOTAL CHARGES FAQVS	0,00	0,00	TOTAL RECETTES FAQVS	0,00	716,28
Résultat de l'exercice FAQVS	0,00	716,28	Résultat de l'exercice FAQVS		
	0,00	716,28		0,00	716,28
Recherche			Recherche		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS		
Services Extérieurs			Autres produits financiers	687,77	886,95
Frais de gestion (CHU)		52,50	Produits exceptionnels		
Voyages et déplacements	460,50		Libéralités perçues		1 500,00
Missions	200,00		REPRISES SUR PROVISIONS		
TOTAL CHARGES Recherche	660,50	52,50	Report ressources non utilisées sur subventions		39 067,86
Résultat de l'exercice Recherche	27,27	41 402,31	TOTAL RECETTES Recherche	687,77	41 454,81
	687,77	41 454,81		687,77	41 454,81
SEIRT			SEIRT		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres services extérieurs			Personnel mis à disposition		
Personnel détaché	17 618,68				
Impôts, taxes et versements assimilés					
Taxe sur les salaires	11,00				
Participation Formation	57,12				
Charges de personnel					
Rémunération du personnel	4 184,91				
Charges de sécurité sociale et prévoyance	1 592,20				
TOTAL CHARGES SEIRT	23 463,91	0,00	TOTAL RECETTES SEIRT	23 091,31	0,00
Résultat de l'exercice SEIRT		0,00	Résultat de l'exercice SEIRT	372,60	
	23 463,91	0,00		23 463,91	0,00

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
4240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
01 35 56 07 1 00018 APE 741 C

MedQual

Centre d'information et de ressources pour le bon usage des produits de santé

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

ANNEXE AU 31/12/2010

Total du bilan : **191 416.80 €**

Résultat : excédent de **741.71 €**

➤ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité et d'exploitation
- permanence des méthodes comptables (fixité) et de comptabilité d'un exercice à l'autre
- de spécialisation (ou indépendance) des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ;
- Selon les termes du Règlement du C.R.C. du 03.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée. En conséquence les principes suivants sont appliqués :
 - Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
 - Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, ici de 3 ans pour le matériel informatique. Il n'y a pas de dotation sur l'exercice.

➤ SUBVENTIONS

- URCAM : 160 000,00 euros pour l'année 2010.

➤ PRESTATIONS DE SERVICE

- Sanofi-Aventis : 17 000 euros
- Wyeth, Sanofi et Glaxosmithkline : 6 000.01 euros.

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

➤ EXPLICATIF CONCERNANT LES FONDS DEDIES

07/07

En 2008, l'association a perçu la somme de 46 000 euros de Sanofi-Aventis et 59 000 euros en 2009, ceci afin de financer une étude qui se déroule sur plusieurs années. En 2010, Medqual a perçu le dernier versement pour un montant de 17 000 euros afin de terminer cette étude, cette somme a été constatée en fonds dédiés dans la mesure où les crédits 2009 demeurent non utilisés totalement à fin 2010.

Les fonds dédiés permettent ainsi de constater l'engagement subsistant à l'égard du tiers financeur, d'utiliser les fonds pour l'action à laquelle ils sont affectés. Cet engagement est comptabilisé au passif du bilan par le biais du compte 194000 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.

➤ TABLEAU DE COMPARAISON DES MASSES SIGNIFICATIVES

	2009	2010
Achats	6 164	13 279
Frais généraux	87 039	119 024
Charges de personnel et assimilés	81 510	103 954
Subvention URCAM	161 986	160 000
Contrat de prestation Sanofi-Aventis	59 000	17 000

➤ TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Ressource	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention BMR (Sanofi-Aventis)	105 000.00	89 461.74	45 396.06	17 000.00	61 065.68
TOTAL	105 000.00	89 461.74	45 396.06	17 000.00	61 065.68

➤ REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

(article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif).

- Rémunérations globales : Néant
- Avantages en nature : Néant

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ASSOCIATION MEDQUAL

Association Loi 1901

Hôpital Saint Jacques

85 rue Saint Jacques

44093 NANTES CEDEX 01

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2010

A. BERNARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

32, rue de la Vrière

BP 44414

44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31 décembre 2010

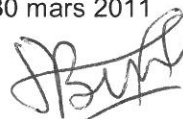
Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions règlementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L612-5 du Code de Commerce.

Fait à la Chapelle sur Erdre

Le 30 mars 2011



A. BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes